

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN
ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU LUNDI 4 février 2008

**UNE PRÉ-SÉANCE AURA LIEU À 18H00 POUR UNE RENCONTRE AVEC
MONSIEUR PATRICK REDURON D'EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA.**

1. Prière
2. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 4 février 2008, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 14 janvier 2008, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
4. Résolution du conseil municipal pour approuver les comptes à payer du mois de janvier au montant de 54 535,72 \$ dont 10 238,95 \$ en salaire.
5. Demande de remboursement de taxes pour le 385, rue Saint-Édouard, propriété de monsieur Benoît Bouchard et de madame Monique Fortin au montant de 1010,18 \$ pour l'année 2008.
6. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Charlevoix : Adoption du plan de mise en œuvre et l'acheminement des ressources, accompagnant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
7. Autorisation de la directrice générale, Josée Desmeules à signer, au nom de la municipalité de Saint-Urbain, les documents requis pour l'inscription à clicSEQUR, logiciel de transmission électronique des données d'impôts chez Revenu Québec.
8. Correspondances
9. Période de questions réservée au public.
10. Levée de l'assemblée